MISE AU POINT

LA FECAFOOT PRÉFÈRE L'ACTION À LA DISTRACTION

1. La FECAFOOT a découvert sur les réseaux sociaux une correspondance attribuée à l'ACFAC (Association des clubs de football amateurs du Cameroun), datée du 12 août 2020 et dont l'objet porte sur : « Manquements très graves du Comité Exécutif de la FECAFOOT liés à la mauvaise gouvernance de notre fédération et demande d'une intervention urgente de la FIFA ». Ce document de six pages est adressé à diverses instances sans que la FECAFOOT n'en soit destinataire dont la principale revendication est la proposition de la désignation d'un Délégué Général de la FIFA pour la FECAFOOT.

2. La lecture de la correspondance de l'ACFAC témoigne de la profonde méconnaissance du fonctionnement de la FECAFOOT par cette association de clubs amateurs et peut légitimement susciter des inquiétudes sur sa capacité à percevoir et à se saisir des vrais enjeux actuels du football. En effet, n'importe quel observateur averti des activités de la FECAFOOT aurait émis un meilleur jugement sur la réalité du fonctionnement du football camerounais pendant la crise sanitaire du COVID-19 et ses lendemains, au regard de l'intense activité de précaution, de sensibilisation, de solidarité et de soutien organisée par la FECAFOOT en direction des joueurs, des entraîneurs et des autres acteurs du football.

3. A cet égard, il convient de relever les contrevérités et incongruités qui parsèment la démarche pamphlétaire de l'ACFAC. En septembre prochain, le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), saisi par des clubs membres de l'ACFAC qui demandent l'annulation des élections du comité exécutif de la FECAFOOT, va auditionner les deux parties avant de prononcer sa sentence. Il est aussi utile de constater que les mêmes acteurs se sont régulièrement opposés à la FIFA au sujet de la nomination du premier comité de normalisation en 2013, puis du second en 2017, chose qu'eux-mêmes proposent aujourd'hui.

4. Les motivations de l'ACFAC sont assises sur de nombreuses contrevérités criardes pourtant facilement vérifiables. Elle parle de la mauvaise gestion et répartition des fonds spéciaux Covid-19 annoncés par la FIFA et la CAF dont elle affirme qu'ils n'ont pas encore été versés aux clubs. Une petite vérification aurait permis à l'ACFAC de savoir que les fonds spéciaux Covid-19 de la FIFA et de la CAF n'ont pas encore été mis à la disposition de la FECAFOOT et que le processus de cet appui est en cours pour les 211 associations membres de la FIFA et les 56 associations membres de la CAF.

L'ACFAC conteste la répartition des fonds spéciaux Covid-19 promis par la FIFA. Il faut rappeler à cette association que cette répartition a été opérée par le comité exécutif de la FECAFOOT en toute transparence et envoyée à la FIFA, qui est donc parfaitement au courant de la situation.

5. Le football féminin au Cameroun serait victime de « mauvais traitement » de la part de la FECAFOOT. A la vérité, il faut se faire violence pour ne pas constater le bond en avant du football féminin depuis l'arrivée de l'actuel exécutif de la FECAFOOT, qui a mis en place une Ligue spécialisée de football féminin fonctionnelle dont les activités n'ont été freinées que par la pandémie du Covid-19. Fait marquant : pour la première fois dans notre pays, la saison sportive a été ouverte par un match de football féminin le 18 octobre 2019 au stade Ahmadou Ahidjo, rencontre retransmise en direct à la télévision. Les subventions versées aux clubs de football féminin de la FECAFOOT vont crescendo à chaque saison et grâce à l'arrivée pour la saison prochaine d'un ou de plusieurs sponsors, la LFFC disposera de davantage de ressources financières pour l'appui aux clubs et le développement du football féminin.

6. L'ACFAC parle de l'opacité dans l'utilisation des fonds reçus de la FIFA dans le cadre du programme de développement Forward 2.0. Cette association ignore visiblement les modalités d'utilisation des fonds Forward. Si non, elle saurait que ce programme de la FIFA dispose de son propre système d'audit annuel et aucune association ne peut durablement bénéficier des fonds Forward si elle n'intègre le principe de la reddition des comptes par la production régulière des justificatifs des dépenses éligibles. L'exécutif actuel a réussi, à la suite du Comité de normalisation présidé par Me Dieudonné Happi, à lever les restrictions financières qui frappaient la FECAFOOT et depuis lors les fonds Forward financent une partie du fonctionnement et des investissements de la FECAFOOT, comme l'atteste l'accord marqué pour le financement des travaux de rénovation et de modernisation du Centre technique nationale d'Odza. Le redémarrage du versement des subventions Forward est un satisfecit décerné par la FIFA à la FECAFOOT pour le respect des règles de gouvernance qui encadrent ce programme rigoureusement exécuté.

7. Les projets Goal 1 et Goal 2 évoqués par l'ACFAC ont été mis en œuvre par la FIFA entre 1999 et 2016. A l'arrivée de l'exécutif actuel, le projet Goal avait déjà été remplacé par le programme Forward, inauguré en 2016. La FIFA a elle-même effectué le bilan du projet Goal et tiré ses conclusions dans les 211 associations membres, y compris au Cameroun. L'ACFAC n'a sans doute pas fait son aggiornamento sur ce plan à partir du moment où elle interpelle la responsabilité de l'exécutif actuel.

8. La FECAFOOT, allègue l'ACFAC, aurait créé des clubs fictifs pour les compétitions dans les départements et les régions. Cette association s'emmêle une fois de plus les pédales. La commission électorale de la FECAFOOT, organe indépendant présidé par le juge Gilbert Schlick dont la réputation n'est plus à faire, est en train de constituer le collège électoral pour les élections partielles dans certaines ligues décentralisées. Cette commission a publié un fichier provisoire sur le site internet de la FECAFOOT, en demandant expressément que les éventuelles revendications lui soient rapportées. S'il y avait à redire sur ces listes, il suffisait de saisir la commission électorale.

9. L'ACFAC se plaint du trop-plein de procès dans lesquels est concernée la FECAFOOT. Eh bien, la FECAFOOT est pour une fois d'accord avec cette association qu'il prévaut une intense judiciarisation de l'environnement du football qui nuit à son développement. Mais venant de l'ACFAC, c'est l'hôpital qui se moque de la charité, car ses membres sont les plus grands pourvoyeurs des affaires qui polluent le football camerounais. Même la FIFA qu'elle interpelle aujourd'hui a éprouvé l'acharnement judiciaire des membres de l'ACFAC au TAS et auprès de la justice fédérale suisse.

Maintenant, dans la majorité des affaires dans lesquelles elle est concernée, la FECAFOOT est défenderesse ou en situation de recours. Ce qui signifie qu'elle est beaucoup trop souvent attaquée ou injustement condamnée et doit faire appel. En tout état de cause, depuis le début du mandat de l'exécutif actuel, la FECAFOOT n'a pas perdu de procès au Cameroun et au TAS. Elle envoie le message clair qu'elle entend se faire respecter comme une institution qui défend ses intérêts et ceux de ses membres.

10. Les ressources propres de la FECAFOOT auraient baissé de 70% et les caisses seraient exsangues. Cette accusation est étonnante car des membres de l'ACFAC sont délégués à l'Assemblée générale de la FECAFOOT qui adopte le budget. La FECAFOOT fonctionne, mène sereinement ses activités et n'a ni reporté ni renoncé à aucune d'entre elles pour défaut de fonds.

Pour terminer, la très longue correspondance de l'ACFAC, dans laquelle elle se dédit quelquefois et se répète souvent, lui dresse le portrait d'une association

distraite et incapable de suivre les évolutions et mutations intervenues à la FECAFOOT et dans les rapports avec la FIFA et la CAF. Cette sortie détourne l'attention des chantiers de préparation au lancement de saison marqués par les enjeux sanitaires, la réforme du football professionnel et des compétitions, la disponibilité des stades, l'intéressement des sponsors aux compétitions nationales, les nouvelles dispositions FIFA pour le transfert et l'enregistrement des joueurs, la nouvelle saison du football féminin à l'aune de l'introduction de la ligue des champions féminine par la CAF, la saison 2 de la Ligue de football des jeunes, etc.

La FECAFOOT est le lieu de rassemblement de tous les acteurs du football camerounais. Elle est constamment ouverte à apporter à ses membres les informations souhaitées.

Contact presse
Département Communication
parfaitsiki@fecafoot.org